



Anthropologie du genre et de la violence



Juillet 2023
Mouvement pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes
E. Falhun



L'anthropologie du genre et de la violence constitue une discipline qui explore les relations complexes entre la construction sociale du genre et les manifestations de la violence dans les différentes sociétés humaines. Cette approche examine comment les normes de genre, les rôles attribués aux hommes et aux femmes, et les constructions sociales de la masculinité et de la féminité influent sur la façon dont la violence est perçue, exercée et vécue dans un moment donné.

L'anthropologie du genre analyse la manière dont les sociétés attribuent des caractéristiques, des comportements et des rôles spécifiques en fonction du genre. Elle met en lumière la façon dont ces constructions sociales du genre influent sur la répartition inégale du pouvoir entre les genres, contribuant parfois à la légitimation de formes de violence. Cette discipline explore notamment comment les attentes liées au genre peuvent contribuer à la perpétration ou à la victimisation de la violence. Par exemple, les normes de masculinité peuvent encourager certains comportements violents chez les hommes, tandis que les normes de féminité peuvent imposer des attentes qui rendent les femmes plus vulnérables à certaines formes de violence. L'anthropologie du genre se penche également sur la violence basée sur le genre, qui englobe la violence domestique, le harcèlement sexuel, les mutilations génitales féminines, les mariages forcés et d'autres formes de violence spécifiquement liées aux normes de genre.

En somme, l'anthropologie du genre et de la violence offre une perspective critique sur la manière dont les constructions sociales du genre interagissent avec la violence, soulignant l'importance de comprendre ces dynamiques pour promouvoir l'égalité des genres et la prévention de la violence.

Si le concept de violence a été très utilisé dans les sciences sociales, sa dimension genrée elle, date seulement des années 1990. Étudier la violence demande d'avoir un accès privilégié à un terrain permettant de comprendre les normes et les rapports de genre mais aussi les hiérarchies des sexes par une approche multidimensionnelle. Ce champ d'étude a notamment ouvert la voie au terme "violence de genre", qui désigne comme nous le rappelle très justement Ilaria Simonetti dans son article *Violence (et genre)* :

“L'ensemble des violences, qu'elles soient verbales, physiques ou psychologiques, interpersonnelles ou institutionnelles, commises par les hommes en tant qu'hommes contre les femmes en tant que femmes, exercées tant dans les sphères publiques que privées”.

Les violences se complexifient aussi par les configurations socio-sexuées de la violence liée au genre, qui peuvent aller bien au-delà du schéma hommes agresseur-femme victime, telles que les violences contre des hommes ayant comme visée leur masculinité défaillante ou inférieure dans une certaine classe d'homme. Il est important de définir le terme de violence puisque quand on étudie les violences, il est à la fois question de violences physiques, verbales et psychologiques et qui peuvent se dérouler soit dans un cadre public, soit dans un cadre privé. En fait, l'analyse des violences se doit d'étudier obligatoirement les représentations de la violence, même si cette dernière est très subjective ; elle varie en fonction de l'individu, de l'époque, du vécu, etc. Si les théories sur la violence sont nombreuses, il demeure néanmoins un consensus : son caractère destructeur. Dans l'ouvrage *Deleuze et la violence*, Krtolica et Sibertin-Blanc écrivent :

“Foucault peut ainsi définir à son tour le pouvoir comme rapport de forces (et la violence comme la destruction d'un tel rapport). La force se définit donc par son action ou sa réaction aux autres forces en rapport dans un composé individuel ou collectif, et la violence par la



destruction non pas d'autres forces mais du composé lui-même."¹

Par conséquent, dans un rapport violent il n'y a pas une égalité de force mais une asymétrie, un abus de pouvoir. Pour cerner au mieux cette domination, nous pouvons nous appuyer sur la définition que Françoise Héritier donnait en 1996 :

"Appelons violence toute contrainte de nature physique ou psychique susceptible d'entraîner la terreur, le déplacement, le malheur, la souffrance ou la mort d'un être animé".

Alors que la "violence de genre" va s'attacher à l'idée de phénomène naturel, il est primordial d'exposer son caractère "non naturel". Le champ de la violence de genre va englober plusieurs catégories :

- D'abord les dimensions de violences masculines envers les femmes. Dans les années 90, des travaux sur les violences conjugales et sur les conflits armés vont pousser l'OMS et l'ONU à se prononcer et à entreprendre des actions menées auprès des Etats pour quantifier et qualifier la violence faite aux femmes, et devenir une priorité.
- Puis sur les violences envers les hommes jugées "non masculins", les homosexuels et autres minorités de genre,
- Et dès les années 2000, les violences faites par les femmes.

Ces trois aspects témoignent simultanément des transformations majeures qui ont eu lieu dans les études sur la violence et le genre au XXI^e siècle. Différents travaux permettent de mieux représenter la diversité de questions que soulèvent la violence de genre envers les femmes :

- **Jalna Hanmer.** Elle analyse la violence masculine comme une forme de "contrôle social".
- **Liz Kelly.** Elle montre le double continuum des violences masculines : sa typologie (verbale, physique, etc.) et ses sphères (familles, etc).
- **Christine Delphy.** Contre la naturalisation et la psychopathologisation de la violence masculine, elle va mettre en lumière l'exploitation économique et sexuelle des femmes.
- **Colette Guillaumin.** Elle montre que les coups et les contraintes sexuelles sont comme un moyen d'appropriation, privée et collective, du corps des femmes.
- **Nicole Claude Mathieu.** Elle place le concept de consentement à l'encontre de la supposée acceptation des femmes à la domination masculine et qui analyse les injonctions et les violences faites aux femmes dès leur plus jeune enfance.
- **Paola Tabet.** Elle va montrer que l'accès à des moyens de violence et leur appropriation (par exemple les armes) représente un aspect fondamental de la division sociale homme-femme. Dimension qui peut souvent échapper aux anthropologues, ce qui explique une grande part des rapports différents à la violence (la violence vers les faibles qui peut être perçue comme "virile").

L'articulation des questions de genre, de race et de classe existe depuis bien longtemps grâce aux Afro descendants, bien avant la création du terme d'intersectionnalité par Crenshaw dans les années 1990. Néanmoins le mot est aujourd'hui quelquefois détaché de son contexte racialisé (voir le blanchiment de l'intersectionnalité), mais il est toujours utilisé pour critiquer les discours féministes blancs et de classe aisées, ainsi que le caractère essentiellement masculin dans les luttes antiracistes. Pour Angela Davis, les violences sexuelles sur les femmes noires mettent en lumière que le sexisme se nourrit du

¹Deleuze et la violence, Krtolica et Sibertin-Blanc, édition Contre Champs Politiques. P. 13.



racisme. Elle dénonce alors les mouvements féministes incapables de comprendre le lien entre viol systématique des femmes noires par les blancs et les hommes noirs injustement inculpé des pour le viol de femmes blanches. La notion de diversité des expériences est fondamentale dans la violence de genre. La chercheuse Crenshaw utilise l'intersectionnalité comme un outil pour mieux cerner les diverses interactions entre la race et le genre dans le contexte de la violence contre les femmes de couleur. En s'intéressant par exemple aux femmes réfugiées, elle remarque que les supports psychologiques sont étalonnés pour des femmes blanches. On oublie les femmes de couleurs, les femmes ne connaissant pas la langue, les femmes pauvres, les femmes avec des problèmes de logement, d'accès au travail, etc. Dans l'ouvrage *Un trousseage domestique*², Christine Delphy dénonce la négation de la victime, surtout lorsque cette dernière est noire et pauvre, et que l'on traite alors d'affabulatrice. Plus encore lorsqu'elle est lesbienne ou transgenre.

Actuellement, l'intérêt se porte sur les violences faites par les institutions, ainsi que l'importance de repenser la formation de la police, de la justice, des opérateurs sociaux et du corps médical, qui empêchent actuellement de détecter les situations violentes et la libre parole des femmes. La chercheuse Ilaria Simonetti met en avant dans *Violence (et genre)*³ le travail de Catherine Cavalin qui dénonce la vision de symétrie qu'on a tendance à avoir dans les comportements violents féminins / masculins dans un couple. Il est nécessaire de comprendre le caractère systémique de la violence dans l'emprise et la volonté de contrôle et s'éloigner de l'idée de violence sans attaches.

²Christine Delphy, *Un trousseage domestique*, Nouvelles Questions Féministes, 2011

³Simonetti, Ilaria. « Violence (et genre) », Juliette Rennes, *Encyclopédie critique du genre*. La Découverte, 2016, pp. 681-690.